

# Art vocal, éducation et soins, un projet partenarial

Carine Delanoë-Vieux responsable culturelle, Ferme du Vinatier, Lyon

## Art vocal, éducation et soins, un projet partenarial

LE CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER EST L'UN DES HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES LES PLUS IMPORTANTS DE FRANCE. IL COUVRE AVEC SES 64 STRUCTURES « EXTRA-MUROS » QUINZE SECTEURS GÉOGRAPHIQUES DE LYON ET DE SES ENVIRONS, CHACUN D'UNE POPULATION DE 70 À 100 000 PERSONNES. DE SURCROÎT, SON TERRITOIRE PROPRE DE 75 HECTARES, À BRON, ACCUEILLE EN HOSPITALISATION COMPLÈTE ENVIRON 800 MALADES. PRESQUE 3000 PERSONNES TRAVAILLENT POUR CET ÉTABLISSEMENT.

Stigmatisée, cette « vieille maison » rencontre des difficultés à surmonter les phantasmes de la population. Malgré les structures de prise en charge de la santé mentale en ville, l'opacité reste de mise. Aussi, la visibilité de l'institution psychiatrique comme lieu social présent au monde et du malade mental comme citoyen présent à la cité sont les objets de la médiation culturelle. La Ferme du Vinatier – unité culturelle de l'hôpital – met en œuvre des dispositifs artistiques et culturels visant à créer ces passerelles entre l'extérieur et l'intérieur. A ce titre, elle est l'opérateur, pour l'hôpital, de ce partenariat qui est à l'origine de l'expérience intitulée « Les Hauts Navires à Musique ».

### Le projet

Le cœur du projet consiste à organiser la mise en place d'un travail de pratique vocale et musicale de longue haleine avec les enfants et adolescents autistes et psychotiques, suivis par les services de pédopsychiatrie du Vinatier. Celui-ci se caractérisant par l'articulation des dimensions pédagogique, thérapeutique et artistique.

### Objectif

Elaborer, à partir d'un travail de terrain régulier avec les enfants en soin au Vinatier, les conditions de réalisation d'un objet artistique commun dans le domaine du chant, pouvant éventuellement, à terme, être présenté dans l'espace public (enregistrement d'un disque, par exemple).

- Favoriser l'expression des enfants hospitalisés et leur ouverture sur les autres, à travers une création artistique,
- Mettre à disposition des enfants des formes d'expression pouvant faciliter l'élaboration et l'objectivation d'une souffrance morale ou physique,
- Assurer une diffusion de ce témoignage auprès d'un large public pour le sensibiliser à la question de la maladie chez l'enfant.

### Architecture

#### Diversité et partenariat

##### *Les opérateurs*

L'idée et le désir de ce projet sont nés de la rencontre avec les Solistes de Lyon - Bernard Tétu. À l'issue d'une année de concerts et de formations à l'art vocal des soignants, il nous a semblé nécessaire de toucher plus activement les patients de l'hôpital et, en particulier, les enfants et adolescents. C'est alors que nous avons mobilisé le Centre de formation des musiciens intervenants de Lyon (Gérard Authelain et Anne-Marie Bastien), l'Académie de Lyon (Philippe Charré et Josette Rivière), Résonance contemporaine (Alain Goudard) et l'École nationale de musique de Villeurbanne (Martial Pardo). Avec l'hôpital, le projet reposait sur un montage partenarial de six institutions et structures artistiques de nature différente. Il n'en a fallu ni une de plus ni une de moins.

##### *Les acteurs du projet*

La diversité des univers professionnels concernés par cette action se retrouve au niveau des animateurs des groupes d'enfants et d'adolescents. Construits en binôme ou en trinôme, ils sont constitués de musiciens professionnels, de professions soignantes variées (infirmières, orthophonistes, éducateurs...) et d'enseignants parfois

spécialisés. Si l'on ajoute les référents de chaque structure concernée, au sein desquels on trouve les psychiatres et les cadres infirmiers, c'est une cinquantaine de professionnels qui ont été impliqués dans cette expérience.

Les structures d'accueil et les enfants Enfin, l'hétérogénéité reste de mise avec le type de structures qui ont accueilli les musiciens et les enfants concernés par le dispositif. Il faut rappeler à cette occasion que les structures étaient volontaires pour s'engager dans le projet, ce qui explique en partie leur diversité. Il s'agit de CATT (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel), de CDJ (centre de jour), d'unité du soir, de classe à caractère thérapeutique, d'unité pédagogique d'intégration. L'âge des enfants couvre un large éventail de 2 et 18 ans. Leur nombre se monte à 67. Ils souffrent de pathologies variées classées par commodité sous les vocables d'autisme et de psychose, certains d'entre eux ne présentant que des troubles du comportement et/ou de la communication sans diagnostic avéré. La complexité de l'infrastructure du projet rendait nécessaire le développement.

### Méthodologie

#### Complémentarité et régulation

##### *L'axe groupes musicaux d'enfants*

Les groupes d'enfants se réunissent à un rythme hebdomadaire. Ils sont créés pour cette occasion et le travail vocal se déroulera pendant une année scolaire au moins, renouvelable. Ces groupes peuvent être animés, selon les paramètres par :

- un duo formé d'un musicien intervenant et d'un instituteur spécialisé dans les cas de classes thérapeutiques,
- un duo formé d'un musicien intervenant et

d'un soignant dans les cas d'unité de soins.

- un trio formé d'un musicien intervenant, d'un instituteur spécialisé et d'un soignant dans les secteurs avec classes thérapeutiques et unité de soin impliqués.

Chaque participant du duo ou du trio ayant à charge de garantir la qualité de son domaine de compétence dans la dynamique de collaboration. Le musicien assurant l'animation musicale, l'enseignant garantissant l'encadrement du groupe et le soignant aidant chaque enfant à participer à l'activité.

Alain Goudard, mobilisé pour ses qualités de musicien et sa connaissance des milieux du handicap, a visité les séances de musique et accompagné les musiciens dans leur travail grâce à des rencontres régulières de formation-action. Cet accompagnement constitue une des conditions de maintien d'une unité entre les différents travaux musicaux menés dans les groupes d'enfants. Une évolution parallèle ayant pu ainsi se mettre en œuvre dans la méthode d'intervention musicale : une première année consacrée au patrimoine musical dans le registre de l'imitation, une deuxième année ouverte sur les jeux de voix et de percussions dans le registre de l'invention, une troisième année concentrée sur l'improvisation, l'enregistrement, l'écoute dans le registre de la création.

##### *L'axe formation-régulation*

L'enjeu de ce processus inscrit sur trois ans est de garder la dynamique collective vivante entre les 11 groupes et d'empêcher que chacun se referme sur lui-même, heureux de profiter de l'intervention d'un musicien gratuitement. Aussi, il a fallu nourrir et réguler l'évolution des enfants et des animateurs par une mutualisation des

expériences et l'implication des participants dans l'univers musical. Nous avons donc proposé plusieurs formations.

- La formation « Animation pédagogique », conduite chaque année par l'Éducation Nationale. Animée par le conseiller pédagogique musique, Philippe Charré, elle rassemble les instituteurs spécialisés de la circonscription concernée dans le cadre de leur temps de travail.

- La formation « Art vocal », déjà menée au sein du Vinatier en 2000. Quatre chanteuses des Solistes de Lyon-Bernard Tétu ont initié une quarantaine de soignants et d'orthophonistes de l'hôpital à l'art vocal. La plupart d'entre eux sont volontaires pour s'impliquer dans le projet avec les enfants du Vinatier.

- La formation « Régulation/recherche » réunit les opérateurs (Ferme du Vinatier, Solistes de Lyon-Bernard Tétu, CFMI, Éducation Nationale et autres partenaires à venir), les responsables des services de soin, les animateurs des groupes d'enfants (instituteurs, soignants, musiciens). Elle a pour objectif d'échanger les expériences, de mutualiser les réflexions à partir du terrain, de réguler l'action, d'organiser des échanges entre les groupes d'enfants.

##### *L'axe culturel de diffusion*

En outre, la Ferme du Vinatier programme régulièrement des concerts proposés en particulier par les partenaires artistiques du projet de manière à envelopper les soignants et les patients dans un univers musical par le biais de l'émotion esthétique.

##### L'expérience

Pour les soignants, tout le monde le comprendra, ce dispositif ne pouvait prendre du sens qu'à la condition de le mettre au service de la thérapeutique. Il s'agissait avant tout pour eux de créer un « groupe musique »

avec les moyens budgétaires et professionnels réunis par la Ferme. La dimension culturelle, et plus encore l'ambition d'aboutir à une création artistique, les dérouterait et suscitait même une défiance, d'ailleurs, exprimée. La question se posait donc de savoir comment ils pouvaient générer une valeur ajoutée au « groupe musique » dans le cadre des conditions posées par Les Hauts Navires à Musique, sans pour autant se laisser utiliser par les entrepreneurs culturels que nous sommes. Les premiers temps du projet se sont déroulés dans une atmosphère de surprise réciproque teintée de méfiance du côté des soignants. En effet, les valeurs professionnelles des soignants en psychiatrie sont prégnantes dans toutes leurs décisions et se heurtaient à celles des opérateurs culturels. Ils sont centrés sur les individualités. Le secret médical marque leur rapport aux autres et l'espace de soin est institué en sanctuaire. Or, la démarche culturelle se soucie du plus grand nombre. Elle est dans le respect de la visibilité des auteurs, qu'ils soient professionnels ou amateurs. Elle nécessite, à un moment ou un autre, de rencontrer l'espace public. En cela, elle est à contre-courant de ces valeurs de la pratique psychiatrique.

Les enseignants, c'est une lapalissade, poursuivent eux des objectifs pédagogiques. Cependant, les caractéristiques des enfants les autorisent à une grande liberté d'initiatives bien autant centrée sur les acquisitions comportementales et de sociabilité que sur celles d'un savoir objectif. Généralement privés des musiciens intervenant habituellement dans les écoles, les enseignants ont accueilli à bras ouverts les musiciens du projet. Néanmoins, la perspective de création musicale les laissait extrêmement dubitatifs. Au regard des très grandes difficultés des enfants de leur classe,

ils ne pouvaient pas imaginer au départ qu'ils puissent être les auteurs et les interprètes d'une séquence musicale bien à eux. Les pédagogues sont eux, très centrés sur le cadre des enfants, sur les règles collectives et travaillent plutôt au niveau du groupe. Or, la création, par essence, décadre les frontières, bousculent les règles établies.

Les musiciens, pour leur part, ont dès l'origine endossé l'objectif artistique du projet. Non seulement, ils y croyaient mais leur engagement était fondé en partie sur cette aspiration. Ils ont pris très au sérieux la mission qui leur était confiée de favoriser la créativité des enfants et de les amener à une démarche d'improvisation. En revanche, ils craignaient beaucoup qu'on leur assigne des objectifs thérapeutiques pour lesquels ils n'étaient évidemment pas armés. Très démunis devant ces enfants énigmatiques, les musiciens ont pu faire de la musique avec les enfants car le soignant comme l'enseignant ont été pour eux des tuteurs. Ils avaient alors la liberté de se consacrer à l'expression musicale des enfants, individuellement et en groupe.

Enfin, ces différents registres d'objectifs devaient s'intégrer dans l'objectif culturel plus général de la Ferme et de ses partenaires. Celui-ci étant de faire découvrir un univers artistique aux enfants, mais aussi aux adultes, et de les associer à une création collective devant permettre une reconnaissance élargie de leurs potentialités et de leurs capacités.

La tension existant entre ces objectifs a été continue pendant trois ans. Elle a été un véritable stimulant du travail d'échanges, d'écoute et de négociation que nous avons menés tous ensemble. Pour chaque inflexion chez les soignants et enseignants, plus ou

moins consciente, de repli du projet sur le groupe seul et sur les objectifs thérapeutiques, il fallait imaginer une parade pour relancer la dynamique collective et le désir de création. Ce dernier est justement le fruit d'une de ces stratégies qui a consisté, sur proposition du CFMI, à organiser un stage d'improvisation pour tous les animateurs. Pour chaque étape du projet de création et de diffusion, les soignants et les enseignants dévoilaient leurs éventuels risques éthiques et psychologiques. À leur tour, ils devaient imaginer des modes opératoires prenant en compte le projet et leurs réserves.

D'échanges en négociations, nous sommes parvenus à trouver des solutions satisfaisantes pour chacune des questions épineuses auxquelles nous avons été confrontés : l'anonymat des enfants, l'intégrité de leurs improvisations, l'équilibre entre exigence et reconnaissance du travail de chacun sans hiérarchie, le sanctuaire de soin et la nécessité de « sortir » les productions de cet espace, la promotion du projet et la protection des enfants vis-à-vis des journalistes... Finalement, nous avons fait de la complémentarité des compétences et des références une richesse, une ressource pour que les objectifs ne s'excluent pas les uns les autres, pour que les acteurs ne s'instrumentalisent pas les uns les autres. Tout au long de ce cheminement, nous avons élaboré un langage commun pour mieux comprendre l'univers des enfants et mieux explorer une esthétique musicale particulière.

La gratification commune de cette expérience réside, bien entendu, dans les bénéfices qu'en ont tiré les enfants et les adolescents qui ont évolué tant sur le plan du comportement que sur celui des capacités musicales. Les adultes reconnaissent sortir enrichis de ce travail transversal et pluriprofessionnel. Enfin, tout le

monde est très fier de la réalisation finale qui a tant prêté à débat. Un regret, toutefois, exprimé au cours du bilan : les parents ont été peu impliqués par les animateurs dans ce projet. La découverte du CD a provoqué des réactions, semble-t-il, assez contrastées. C'est un point de vigilance pour l'avenir.

Pour autant, l'aventure était trop belle pour faire rentrer tout le monde au port. Si notre navire raccrochait les amarres, il n'en était pas moins soucieux de trouver des relais pour poursuivre cette découverte. C'est ainsi que d'autres galions mieux achalandés pour ce type de voyage ont proposé aux enfants de repartir vers de nouveaux horizons Cette expérimentation de trois ans cherche à présent à se pérenniser en entrant dans le droit commun des équipements musicaux de service public. C'est pourquoi, nous mobilisons actuellement les conservatoires et écoles de musique pour reprendre à leur compte les groupes d'enfants qui souhaitent poursuivre l'activité musique avec des professionnels du secteur. La ferme du Vinatier et le CFMI se sont engagés à poursuivre leur action de formation et de médiation de ce nouveau réseau d'intervenants. ■